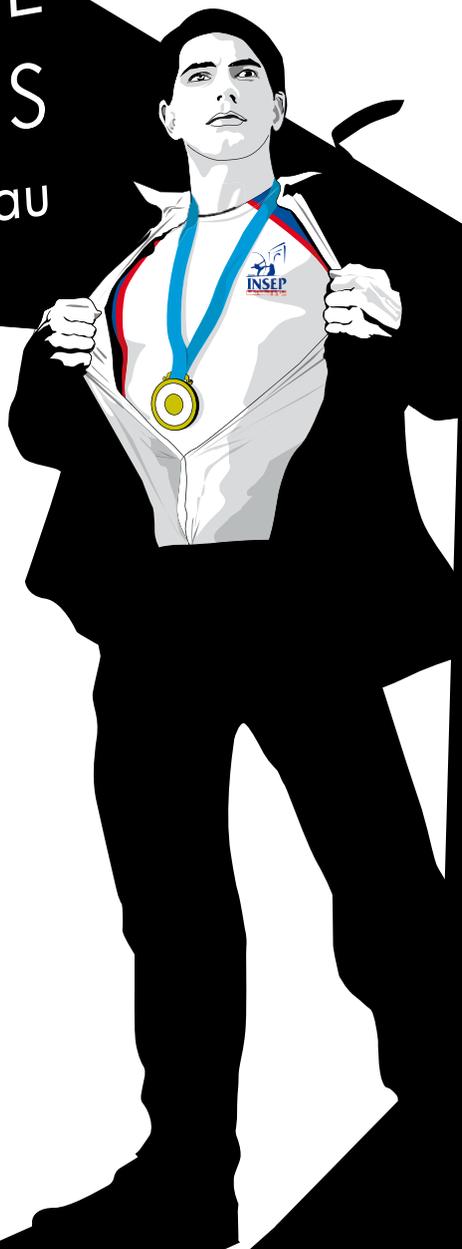


RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES des sportifs de haut niveau



DOFE

Département de l'Orientation
de la Formation et de l'accès à l'Emploi

INSEP

Institut National du Sport
et de l'Éducation Physique



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES des sportifs de haut niveau

1

▸ L'HISTORIQUE DU
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

2

▸ LE SENS DE CE RÉFÉRENTIEL

3

▸ LA CONCEPTION ET LA
RÉALISATION DU RÉFÉRENTIEL

4

▸ LECTURE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
DES SPORTIFS (VES) DE HAUT-NIVEAU¹ (SHN)

5

▸ PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES
DANS CHAQUE DOMAINE D'ACTIVITÉS

1

➤ L'HISTORIQUE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Le département de l'orientation, de la formation et de l'accès l'emploi de l'INSEP s'interrogeant sur les compétences acquises par les sportifs et sportives de haut niveau (SHN), et sur la manière de valoriser cette expérience exceptionnelle au sein de nouveaux parcours de formation ou professionnels, a pris l'initiative d'élaborer un référentiel concernant ce public d'exception.

Cette mission de construction et de formalisation de ce référentiel de compétences des sportifs de haut niveau a été confiée au cabinet **Eur'Hope Ass**, accompagné dans ces travaux par un groupe de pilotage constitué d'entraîneurs nationaux, de responsables de pôles d'entraînement à l'INSEP, de formateurs de l'INSEP et de personnes ad-hoc (CNOSF, ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Commission nationale de certification professionnelle).

2

➤ LE SENS DE CE RÉFÉRENTIEL

Ce référentiel vise à identifier les compétences acquises par les sportifs de haut niveau (SHN) dans la pratique de leurs activités sportives. Il se veut être un outil d'accompagnement et d'aide à la décision pour les sportifs(ves) dans le cadre de l'élaboration de leur projet professionnel ou de formation.

Cet outil de référence permettra aux sportifs :

- **de prendre conscience des compétences** réellement acquises et de les valoriser ;
- **de transférer des capacités** vers des secteurs professionnels et des métiers diversifiés.

3

➤ LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DU RÉFÉRENTIEL

Le comité de pilotage a joué un rôle prépondérant lors de la réalisation des travaux.

Il a constitué un réseau de personnes ressources et un groupe interlocuteur privilégié pour l'avancement du travail d'élaboration du référentiel. Il a été un organe consultatif et de propositions. Il a incarné la vision stratégique et décisionnelle de la conduite de la mission et a participé ainsi à la mobilisation de toutes les énergies. Ainsi, il a mobilisé les SHN, les autres acteurs du sport de haut niveau et les acteurs du monde des entreprises pour mettre en œuvre la méthodologie participative. Il a assuré le suivi de l'étude et validé les résultats.

Pour élaborer ce référentiel d'activités du « métier de sportif(ve) de haut niveau », le consultant Eur'Hope Ass s'est appliqué à identifier les activités des SHN à partir :

- **des entretiens d'explicitation individuels** menés auprès de 33 sportifs(ves) de haut niveau (élites et seniors), sur la pratique de leurs activités,
- **des entretiens ou de réunions de groupe**, permettant de situer le contexte de leurs activités avec des DTN chargés du suivi socio-professionnel, des responsables de pôles à l'INSEP, des entraîneurs nationaux, des personnes ressources des départements de l'INSEP.
- **des observations en situation des activités sportives des SHN.**

Par cette méthodologie, l'expert du cabinet Eur'Hope Ass s'est attaché à la compétence produite par le (la) sportif(ve) de haut niveau dans une situation de SHN donnée. *À partir des activités et des tâches identifiées, la compétence a été déterminée comme étant une mobilisation et une combinaison dans l'action d'un certain nombre de ressources, comme étant directement liée à un contexte, liée à une situation de travail, et devant être référée à un résultat attendu.*

Les travaux ont été mis en perspective avec les attentes des professionnels du recrutement dans les entreprises afin de croiser les données et les points de vue, et de s'assurer de la représentativité du référentiel.



LECTURE DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES SPORTIFS (VES) DE HAUT NIVEAU¹ (SHN)

Ce référentiel² détaille **un ensemble de compétences³ propres à l'activité du sportif ou de la sportive de haut niveau.**

Il s'agit d'un fil conducteur pour spécifier ce que chaque sportif (ve) de haut niveau sait mettre en œuvre.

Il décrit un éventail de compétences susceptibles d'être développées dans les situations expérientielles du sportif de haut niveau, chaque discipline sportive ayant sa spécificité. Il ne restitue donc pas un profil de compétences idéal.

La mobilisation des compétences est une « combinatoire ». Par conséquent, il n'y a aucune hiérarchie dans le classement des activités et des compétences.

L'utilisateur pourra adapter ce référentiel aux différents contextes professionnels.

Ce référentiel demeure un outil évolutif.

Ce référentiel vise à :

- **identifier les compétences** acquises dans la pratique effective de leur activité sportive,
- **faciliter la reconnaissance des compétences** acquises,
- **contribuer à la construction du projet**

personnel et/ou professionnel des SHN,

- **aider l'employeur** à positionner la candidature de recrutement des SHN.

Il est destiné :

- **aux professionnels de l'orientation**, de la formation et de la recherche d'emploi,
- **aux recruteurs**,
- **aux sportifs (ves) de haut niveau.**

Outil d'accompagnement et d'aide à la décision, il est au service de l'élaboration des projets professionnels des SHN, dans le cadre des entretiens menés par les conseillers en charge :

- **de l'élaboration du projet** professionnel ou du projet de formation,
- **de la formation**
 - lors des entretiens de positionnement,
 - lors des entretiens de professionnalisation pendant et à l'issue de cursus de formation,
 - lors de l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE),
- **de l'aide à la recherche d'emploi**,
- **du recrutement.**

Outil d'analyse, il peut être appréhendé par chaque sportif (ve) pour mener à bien sa réflexion de construction de projets (auto évaluation).

L'identification des compétences facilite le repérage des capacités⁴ susceptibles d'être transposées dans un autre secteur professionnel.

L'utilisateur de cet outil pourra se référer aux divers répertoires existants qui listent les principales compétences attendues : répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), répertoire opérationnel des métiers et de l'emploi (ROME), répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME), répertoire des métiers territoriaux.

LA DÉFINITION DU « MÉTIER » DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Le sportif de haut niveau s'engage à pratiquer et gérer une activité sur une période limitée afin d'atteindre des niveaux d'excellence dans les compétitions de référence (mondiales, jeux Olympiques). Il détermine des priorités pour mettre en œuvre une organisation (humaine, financière, ...) au service de son projet sportif. Il s'intègre dans un contexte, un environnement et s'organise en fonction de ses objectifs. Il est l'ambassadeur de sa nation sur les scènes olympiques, mondiales, continentales et internationales.

Il figure sur les listes ministérielles des catégories des sportifs de haut niveau

LA DESCRIPTION DES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Préparation à la performance sportive de niveau européen, international, olympique.

Il se prépare et s'entraîne au quotidien, et lors de stages, dans sa discipline sportive

dans la perspective des compétitions sportives annuelles visées, dans le respect de la planification de ses objectifs sportifs et l'ordonnancement des charges d'entraînements prescrits.

Il développe en permanence des habiletés, des stratégies dans sa pratique sportive et une expertise dans sa discipline et élabore des méthodes de travail efficaces.

Il organise en permanence des perspectives d'amélioration de performance sportive.

Il évalue et gère les incertitudes de la performance par l'anticipation, le « timing », des choix autonomes dans ses actions.

Il gère et mobilise les ressources internes et externes à son cadre de travail.

Production individuelle de la performance sportive dans le cadre de compétitions (en France ou à l'étranger) inscrites dans sa planification d'entraînement.

Il s'engage dans la réalisation de l'épreuve de compétition.

Il gère les résultats de sa performance réalisée lors de cette épreuve.

Gestion des contextes, des situations nouvelles et difficiles, du temps.

Il se déplace fréquemment et régulièrement en France ou à l'étranger

Il gère et adapte son quotidien aux exigences et contraintes de sa carrière sportive.

Il organise en permanence ses activités et le temps qu'il y consacre.

Communication, relations humaines, négociation.

Il organise et sollicite un partenariat, un réseau d'experts ou spécialistes.

Il répond aux sollicitations médiatiques pour promouvoir un événement sportif, sa discipline, son image, sa performance.

Il négocie et honore un contrat de sponsoring avec des partenaires publics ou privés.

¹ **Sportif de haut niveau** : Depuis 1982, la qualité de sportif de haut niveau s'obtient par l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le Ministre chargé des Sports.

Cette inscription s'effectue dans les catégories Élite, Senior, Jeune, ou Reconversion. Ces catégories ne correspondent pas de façon systématique à des classes d'âges déterminées, ni à des collectifs d'appellation homogène.

La catégorie Élite : peut être inscrit dans cette catégorie, le sportif qui réalise aux jeux Olympiques, aux championnats du monde, aux championnats d'Europe ou dans des compétitions dont la liste est fixée par la Commission nationale du sport de haut niveau, une performance ou obtient un classement significatif, soit à titre individuel, soit en qualité de membre titulaire d'une équipe de France, dans les conditions définies par la Commission nationale du sport de haut niveau. L'inscription dans cette catégorie est valable deux ans. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Senior : peut être inscrit dans cette catégorie, le sportif sélectionné par la fédération délégataire concernée dans une équipe de France pour préparer les compétitions internationales officielles figurant au calendrier des fédérations internationales durant l'olympiade en cours et conduisant à la délivrance d'un titre international ou à l'établissement d'un classement international. L'inscription dans cette catégorie est valable un an. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Jeune : peut être inscrit dans la catégorie Jeune le sportif sélectionné dans une équipe de France par la fédération concernée pour préparer les compétitions internationales officielles de sa catégorie d'âge figurant au calendrier des fédérations internationales et conduisant à la délivrance d'un titre international ou à l'établissement d'un classement international. L'inscription dans cette catégorie est valable un an. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions.

La catégorie Reconversion : peut être inscrit dans la catégorie Reconversion le sportif qui a été inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Élite ou qui a été inscrit sur cette liste dans les catégories autres que la catégorie Reconversion pendant quatre ans, dont trois ans au moins dans la catégorie Senior, qui cesse de remplir les conditions d'inscription dans les catégories Élite, Senior ou Jeune et qui présente un projet d'insertion professionnelle. L'inscription dans la catégorie Reconversion est valable un an. Elle peut être renouvelée pour la même durée dans la limite de cinq ans.

² **Référentiel** : Il s'agit de la liste d'une série d'actes, de performances observables détaillant un ensemble de capacités (référentiel de formation) ou de compétences (référentiel de métiers). (AFNOR X 50-750)

³ **Compétence** : Il s'agit d'une « mise en œuvre en situation professionnelle de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». (Guy Le Boterf)

Il s'agit d'une « mise en œuvre de savoirs, savoir faire et savoir être qui sont directement utiles et mis en œuvre dans le contexte particulier d'une situation de travail » « C'est un savoir agir reconnu » (Guy Le Boterf).

⁴ **Capacité** : Il s'agit « d'une ou plusieurs opérations (intellectuelles, gestuelles, ...) que l'individu est capable de mettre en œuvre. Une capacité peut être considérée dans un ou plusieurs comportements ». (Guy Le Boterf)



▣ PRÉSENTATION
DES COMPÉTENCES
DANS CHAQUE DOMAINE
D'ACTIVITÉS

➤ PRÉPARATION À LA PERFORMANCE SPORTIVE DE NIVEAU EUROPÉEN, INTERNATIONAL, OLYMPIQUE

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il se prépare et s'entraîne au quotidien, et lors de stages, dans sa discipline sportive dans la perspective des compétitions annuelles visées, dans le respect de la planification de ses objectifs sportifs et l'ordonnement des charges d'entraînements prescrits.

Ce qui implique des capacités :

- de rigueur
- de gestion de son activité dans la durée et le long terme
- de gestion et de rationalisation de ses propres capacités dans son activité et dans son environnement
- à se positionner

- Définir des ambitions et des priorités dans le champ de sa pratique sportive de haut niveau mais aussi dans les perspectives de sa vie personnelle et professionnelle.
- Déterminer et négocier un ensemble d'objectifs sportifs avec son entraîneur et/ou le collectif qui encadre sa pratique sportive de haut niveau, pour de les rendre communs.
- Mobiliser et exploiter ses connaissances acquises spécifiques à sa discipline sportive, aux processus d'entraînement de haut niveau, ainsi que ses connaissances scientifiques des facteurs déterminants la performance motrice.
- Analyser les questions d'entraînement, de performance et de compétition.
- Rechercher des équilibres entre ses intérêts, sa motivation, ses limites et les obligations de résultats et contraintes auxquels il est soumis.
- Optimiser ses points forts et ses points faibles, ainsi que tous les facteurs de la réussite sportive (physique, mental, temps, encadrement, organisation, etc.) pour maintenir la performance dans la durée.
- Rationaliser ses objectifs poursuivis, ses acquisitions sportive et physique, dans la temporalité (court, moyen et long terme).
- Se soumettre à des règles et un contenu hiérarchique programmé et périodiquement réajusté visant au développement de ses qualités physiques, techniques et psychologiques Coopérer de façon délibérée ou tacite avec les personnes ressources qui l'entourent pour améliorer sa performance sportive.
- Exécuter rigoureusement les séances d'entraînement programmées dans le respect de la durée et de la répétition des efforts, du processus énergétique sollicité, du caractère physiologique de l'épreuve et de son impact psychologique.
- Se conformer à l'éthique du sport dans le respect du cadre légal.
- Appliquer une stratégie de préparation en fonction de l'environnement de la compétition, de son état physique et émotionnel, et des recommandations de son entraîneur.
- Mobiliser de façon pertinente toutes les ressources, les apprentissages, les outils nécessaires à l'instant, engrangés dans son processus global d'entraînement et de formation au haut niveau.
- Se préparer physiquement de façon autonome, rigoureuse, réfléchie et adaptée à son niveau de forme, de l'environnement extérieur de l'épreuve, du moment de son entrée dans l'épreuve, etc.

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il développe en permanence des habiletés, des stratégies dans sa pratique sportive et une expertise dans sa discipline et élabore des méthodes de travail efficaces.

Il organise en permanence des perspectives d'amélioration de performance sportive.

Il organise en permanence le temps et ses activités.

Ce qui implique des capacités :

- de projection et d'organisation de programmes dans un espace et un temps défini
- d'identification des priorités
- d'élaboration des stratégies

- Appliquer les règles spécifiques de la programmation pour développer progressivement et optimalement les aspects technico-physico-tactiques inhérentes à sa discipline sportive.
- Organiser un système rationnel d'efforts et de repos pour augmenter l'efficacité de l'entraînement.
- Mettre en œuvre son expertise de l'observation systématique et de l'analyse de la performance.
- Analyser les causes les plus objectives d'un résultat obtenu en compétition pour préserver le sentiment de contrôle des événements.
- Problématiser, en donnant du sens, en « expertisant » une situation, une problématique donnée rencontrée lors d'une compétition ou d'une séance d'entraînement antérieures.
- Poser des hypothèses à partir d'une situation complexe repérée dans les domaines technique, tactique, physique et psychologique au sein de sa pratique sportive pour (re)organiser sa préparation sportive.
- Faire des choix de réalisation, en tâtonnant, en expérimentant, dans un processus « d'essais-erreurs ».
- Concevoir de nouvelles solutions technico-physico-tactiques liées à la nature de sa discipline, à l'environnement spécifique à sa discipline et à son potentiel.
- Développer une veille informative sur l'évolution constante du matériel spécifique à sa discipline pour choisir les caractéristiques du matériel et équipement adaptées à sa pratique.
- Maîtriser et structurer son temps :
 - le temps opératoire (impact immédiat) : traiter une sollicitation sur-le-champ ou la reporter, hiérarchiser les tâches du quotidien, etc...
 - le temps organisationnel (impact à moyen terme) : fixer des objectifs, élaborer un plan d'actions, évaluer les avancées de ses objectifs ou des projets, etc...
 - le temps stratégique (construire une vision du long terme, du futur) : mettre en place une veille stratégique, identifier les risques, les menaces et les opportunités, projeter une progression, etc... pour anticiper dans la mise en place de ses actions.
- Se concentrer sur la tâche ayant le meilleur retour sur investissement.
- Ajuster son quotidien pour intégrer les imprévus.
- Rationaliser son temps face aux sollicitations extérieures extrêmes.

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il évalue et gère les incertitudes de la performance par l'anticipation, le « timing », des choix dans ses actions.

Il gère les résultats de sa performance réalisée lors d'une épreuve sportive.

Ce qui implique des capacités :

- de prise de distance dans des situations à risque et génératrices de stress
- d'innovation pour obtenir des résultats
- d'utilisation et d'adaptation d'outils d'évaluation

- Analyser les difficultés techniques rencontrées, les compétences indispensables à l'obtention d'une meilleure performance.
- Évaluer et analyser la pratique sportive et les performances de ses adversaires.
- Maîtriser la prise de repères et d'informations sur le terrain pour contrôler les incertitudes de décision pendant son action.
- Réaliser une analyse diagnostique pour identifier les risques liés à l'environnement spécifique à sa discipline, les risques liés à son environnement humain proche (partenaires, adversaires, entraîneur, etc.).
- Organiser une vigilance quant au risque de traumatisme, de blessure, d'accidents lié sa pratique sportive et à son environnement.
- Appliquer les méthodes et techniques de récupération conseillées (sommeil, hygiène de vie, techniques actives et passives de récupération).
- Évaluer et rationaliser son hygiène alimentaire, prépondérante à la réalisation de performance, de façon générale et de façon très spécifique et soutenue selon sa discipline.
- Optimiser l'utilisation du matériel et de l'équipement spécifique à sa pratique sportive.
- Prendre des risques pour parfaire de hautes performances.
- Maîtriser l'autoévaluation fine, précise et détaillée de ses actions et comportements en compétition et ceux de ses adversaires.
- Effectuer une remise en cause permanente de sa condition physique, de ses compétences et de ses méthodes d'entraînement.
- Utiliser les outils d'enregistrement et de visualisation afin de caractériser la performance réalisée et ses modalités de réalisation.
- Mettre en jeu des habilités cognitives spécifiques acquises par l'expérience pratique permettant de se conditionner pour être le meilleur.
- Utiliser la construction d'imagerie mentale positive de réalisation de performance à l'aide de supports vidéo et informatiques.
- Analyser les résultats obtenus à l'épreuve et ceux de ses adversaires pour réorienter ses actions et en tirer une expérience.
- Maintenir l'activité quelque soit les résultats obtenus.
- S'approprier les témoignages de son entourage visant sa restauration psychologique en cas d'échec.

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il gère et mobilise les ressources internes et externes à son cadre de travail.

Ce qui implique des capacités :

- d'identification et de choix des ressources nécessaires à la réalisation d'un projet

- Mobiliser un réseau de personnes ressources internes ou externes à son cadre de travail, et si besoin l'organiser de façon autonome, pour atteindre les performances visées.
- Utiliser la complémentarité et la synergie de ces personnes ressources.
- Recueillir toutes informations et conseils auprès de ces personnes ressources.
- Optimiser sa préparation sportive en participant à des stages, des meetings, en France et à l'étranger, pour stimuler ses ambitions de progression, pour se préparer aux grands championnats, pour confronter d'autres méthodes et modalités d'entraînement sportif.
- Choisir le matériel et/ou l'équipement, spécifique à sa discipline, adapté à son expertise technique, à son désir de confort, à ses attentes et style de pratique de sa discipline.

➤ GESTION DES CONTEXTES, DES SITUATIONS NOUVELLES ET DIFFICILES, DU TEMPS.

➤ PRODUCTION INDIVIDUELLE DE LA PERFORMANCE DANS LE CADRE DE COMPÉTITIONS (EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER) INSCRITES DANS SA PLANIFICATION D'ENTRAÎNEMENT.

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il s'engage dans la réalisation d'une épreuve sportive.

Il (ré)adapte son action immédiatement si nécessaire.

Ce qui implique des capacités :

- de mobilisation de ses ressources mentales (concentration, ...), physiques et techniques dans le cadre d'un événement ponctuel

- Mobiliser sa force motivationnelle interne, sa « présence » à l'épreuve, pour rassembler ses potentiels, pour mettre en œuvre les compétences motrices adaptées à l'épreuve et exprimer pleinement sa combativité.
- Résister aux difficultés et à la pression de la situation de compétition pour réaliser la tâche et maintenir l'efficacité du geste.
- Organiser les conditions qui lui permettent de « se libérer ».
- Focaliser son attention et sa concentration pour évacuer les conditions et les influences génératrices de stress.
- Utiliser une ou plusieurs techniques, s'il a besoin : techniques physiologiques (méthodes de relaxation, etc...), cognitives (imagerie, dialogue interne, restructuration cognitive, etc...) et comportementales (affirmation de soi, etc...) pour faire face au défi compétitif.
- Accepter la critique et les recommandations de son entraîneur (et/ou son coach).

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il gère et adapte son quotidien aux exigences et contraintes de sa carrière sportive (entraînement quotidien, hygiène de vie à respecter, pression des résultats, déplacements fréquents, vie trépidante, etc...).

Ce qui implique des capacités :

- de disponibilité
- d'adaptation à des contextes nouveaux

- Déterminer des ambitions à très long terme (une ou plusieurs olympiades).
- Se fixer des objectifs sportifs et de vie à court et moyen termes.
- Rationaliser son engagement de recherche de haute performance, l'organisation structurelle et relationnelle de ses conditions et ses modes d'entraînement.
- Evaluer et analyser les enjeux de chaque situation afin de faire des choix pertinents.
- Gérer en permanence des situations qui s'inscrivent dans des temporalités différentes susceptibles d'interférer.
- Exploiter et s'adapter aux périodes de transition, de rupture de son parcours sportif (paliers de performance, blessures, changements d'entraîneurs, changements règlementaires, etc.)
- Se (re)mobiliser et se (ré)adapter son action pour maintenir son projet de performance malgré un contexte de rupture.
- Contrôler (implicitement) l'organisation du déplacement en fonction de ses contraintes temporelles, des exigences liées à la pratique spécifique de sa discipline (transports de matériels, etc.).
- Il peut être amené à participer à la mise en place de la logistique

Il se déplace fréquemment et régulièrement en France ou à l'étranger

Il interagit dans des groupes socialement et culturellement hétérogènes lors de ses séjours à l'étranger.

Ce qui implique des capacités :

- de mobilité
- d'adaptation et d'intervention dans des contextes interculturels
- d'expression dans une langue étrangère (au minimum anglais basique)

- Gérer les contraintes et les changements d'environnement inhérents aux déplacements réguliers en France ou à l'étranger (syndrome de désynchronisation du décalage horaire, changement de repères et de culture, climat, etc.) avec une forte adaptabilité et réactivité.
- Confronter ses valeurs et ses perceptions avec celles des autres.
- Interagir avec ouverture d'esprit dans différents contextes.
- Contribuer à l'échanges de point de vue, d'expérience, respecter les divergences.
- Maîtriser le langage de base de la langue anglaise si besoin

COMMUNICATION, RELATIONS HUMAINES, NÉGOCIATION

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il organise et sollicite un partenariat, un réseau d'experts ou spécialistes.

Ce qui implique des capacités :

- d'écoute et de restitution de ses actions
- de compréhension des contextes et des situations

- Écouter et communiquer de façon active avec son institution, son staff technique, son manager, ses pairs pour optimiser un soutien, un appui dans ses actions ou pour faire valoir ses propres choix.
- Entretenir une dynamique d'échanges et de dialogue avec les personnes ressources pour conduire son projet sportif, pour susciter du changement dans sa pratique, pour favoriser des projets dans leur globalité.
- Rendre compte, justifier, expliciter ses perceptions, ses réflexions, ses objectifs, ses craintes, etc., défendre ses opinions, en recherchant l'adhésion et l'implication de ses interlocuteurs.
- Assumer le risque d'un désaccord profond mettant en cause ses propres valeurs, celles de son groupe d'appartenance, son éthique de sportif de haut niveau.
- Créer de bonnes relations avec les autres.
- Favoriser, construire et maintenir un rapport de confiance, de coopération et de coordination.
- Témoigner de son expérience.
- Comprendre les motivations et les positionnements des autres.
- Identifier, valoriser et évaluer les compétences de chacun.
- Susciter une mise en commun tout en respectant le champ de compétences de chacun.
- Entretenir des communications quotidiennes avec son entraîneur.
- Sélectionner les informations pertinentes à exposer au sein d'un collectif.
- Transmettre oralement des informations, des connaissances.

ACTIVITÉS COMPÉTENCES

Il répond aux sollicitations médiatiques pour promouvoir un événement sportif, sa discipline, son image, sa performance.

Ce qui implique des capacités :

- de communication et de relations publiques

- Contrôler les relations avec les médias.
- Se rendre disponible malgré les contraintes et les obligations d'organisation.
- Résister aux pressions, aux jeux d'influence repérés.
- Évaluer, diagnostiquer la pertinence de ses messages.
- S'informer, transmettre, échanger des informations.
- Évaluer les forces et les faiblesses, les risques et les enjeux de la situation de communication en termes d'image et de message.
- Déterminer les idées fortes qui serviront de base à son intervention.
- Rechercher un effet d'impact.
- Construire un message adapté aux contraintes de temps et d'espace.
- Développer le sens de l'à propos, de la répartie et l'improvisation.
- Anticiper et déjouer les éventuelles questions pièges des médias.
- Orienter sa communication.
- Maîtriser sa tension interne en anticipant les effets possibles d'un message sur un sujet « sensible » (exemple dopage).
- Argumenter et mettre en forme ses idées pour rendre compte et valoriser son rôle, son parcours, sa performance, son action menée pour atteindre l'excellence dans sa discipline.

Il négocie et honore un contrat de sponsoring avec des partenaires publics ou privés.

Ce qui implique des capacités :

- de négociation dans une perspective de valorisation d'une image, d'un concept, d'une idée, d'un projet, etc...

- Identifier les partenaires potentiels ou répondre à une demande.
- Évaluer et analyser les rapports de forces de la contractualisation.
- Évaluer et négocier les modalités et les contraintes du contrat.
- Proposer des modifications sur les diverses obligations si nécessaire.
- Vérifier que le contrat est adapté aux deux parties.
- Se mettre en scène pour « vendre » son image et promouvoir les valeurs véhiculées par son image, les valeurs du sport de haut niveau.

Cet outil de repérage des compétences du métier de SHN doit, pour servir, être systématiquement actualisé et contextualisé. Il convient donc de « flexibiliser » et d'adapter la lecture du document, à son propre contexte de travail, par exemple en donnant plus ou moins de poids et d'importance à telle ou telle compétence, à tel ou tel domaine de compétences.

date de parution: novembre 2008



INSEP

Institut National du Sport
et de l'Éducation Physique

11 Avenue du Tremblay
75 012 Paris

tél. +33 (0)1.41.74.41.00

www.insep.fr

DOFE

Département de
l'Orientation de la Formation
et de l'accès à l'Emploi

Conception et réalisation graphique
Direction de la Communication
INSEP/Alain Wenger, graphiste

Ce document a été imprimé sur
un papier éco-certifié FSC, dont le bois
provient de forêts éco-gérées



